

sance fidèle : dites avec elle , de tout votre cœur : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon sa parole. » Vivez, ma très-chère sœur, selon la parole de Dieu, et vous serez récompensée selon sa parole. Si vous faites selon la parole de Dieu, il vous sera fait selon sa parole. Amen.

.....
SERMON

POUR LA VÊTURE

D'UNE POSTULANTE BERNARDINE.

Trois espèces de captivités qui existent dans le monde : l'une par le péché, la seconde par les passions, la troisième par l'empressement des affaires. Moyens efficaces que la vie religieuse fournit dans sa discipline, ses austérités ; son éloignement du monde, pour délivrer les âmes de cette triple servitude.

Si vos Filius liberaverit, vere liberi eritis.

Vous serez vraiment libres, lorsque le Fils vous aura délivrés. Joan. VIII, 36.

Encore qu'il n'y ait rien dans le monde que les hommes estiment tant que la liberté, j'ose dire qu'il n'y a rien qu'ils conçoivent moins ; et ils se rendent eux-mêmes tous les jours esclaves, par l'affectation de l'indépendance. Car la liberté qui nous plaît, c'est sans doute celle que nous nous donnons en suivant nos volontés propres. Et au contraire nous lisons dans notre évangile que jamais nous ne serons libres, jusqu'à ce que le Fils de Dieu nous ait délivrés ; c'est-à-dire, qu'il faut être libres, non point en contentant nos désirs, mais en soumettant notre volonté à une conduite plus haute. C'est ce que le monde a peine à comprendre, et c'est ce que votre exemple nous montre aujourd'hui, ma très-chère sœur en Jésus-Christ, puisque, renonçant volontairement à la liberté de ce monde, vous venez vous présenter au Sauveur afin d'être son affranchie, et tenir de lui seul votre liberté ; et vous ne refusez, pour cela, ni la dureté ni la contrainte de cette clôture, vous ressouvenant que Jésus, cet aimable libérateur de nos âmes, afin de nous retirer de la servitude dans laquelle nous gémissions, n'a pas craint de se renfermer lui-même jusque dans les entrailles de la sainte Vierge, après que l'ange l'eut saluée par ces mots, que nous lui allons encore adresser, pour implorer le Saint-Esprit par son assistance : Ave, Maria.

Lorsque l'Église persécutée voyait ses enfants traînés en prison pour la cause de l'Évangile, et

que les empereurs infidèles, désespérant de les pouvoir vaincre par la cruauté des supplices, tâchaient du moins de les fatiguer et de les abattre par l'ennui d'une longue captivité ; un célèbre auteur ecclésiastique soutenait leur constance par cette pensée : ce grand homme, c'est Tertullien, leur représentait tout le monde comme une grande prison, où ceux qui aiment les biens périssables sont captifs et chargés de chaînes durant tout le cours de leur vie. « Il n'y a point, dit-il, une plus obscure prison que le monde, où tant de sortes d'erreurs éteignent la véritable lumière, ni qui contienne plus de criminels, « puisqu'il y en a presque autant que d'hommes ; « ni de fers plus durs que les siens, puisque les « âmes mêmes en sont enchaînées ; ni de cachots « plus remplis d'ordures, par l'infection de tant « de péchés et de convoitises brutales : » *Majores tenebras habet mundus, quæ hominum præcordia excæcant, graviores catenas induit mundus : quæ ipsas animas hominum constringunt ; peiores immunditias expirat mundus, libidines hominum.* « Tellement, poursuivait-il, « ô très-saints martyrs, que ceux qui vous arrachent du milieu du monde, pour vous mettre « dans des cachots ; en pensant vous rendre captifs, vous délivrent d'une captivité plus insupportable : et, quelque grande que soit leur fureur, ils ne vous jettent pas tant en prison, qu'ils vous en tirent : » *Si recogitemus ipsum magis mundum carcerem esse, exisse vos e carcere, quam in carcerem introisse intelligemus*¹

Permettez-moi, madame, d'appliquer à l'action de cette journée cette belle méditation de Tertullien. Cette jeune demoiselle se présente à vous, pour être admise dans votre clôture, comme dans une prison volontaire : ce ne sont point des persécuteurs qui l'amènent ; elle vient, touchée du mépris du monde : et sachant qu'elle a une chair qui, par la corruption de notre nature, est devenue un empêchement à l'esprit, elle s'en veut rendre elle-même la persécutrice par la mortification et la pénitence. La splendeur d'une famille opulente, dont elle est sortie, n'a pas été capable de l'attirer et de la rappeler à la jouissance des biens de la terre. Bien qu'elle sache qu'aux yeux des mondains un monastère est une prison ; ni vos grilles, ni votre clôture ne l'étonnent pas : elle veut bien renfermer son corps, afin que son esprit soit libre à son Dieu ; et elle croit, aussi bien que Tertullien, que comme le monde est une prison, en sortir c'est la liberté. Que reste-t-il donc, maintenant, sinon que nous fassions parler le Fils de Dieu même, pour la for-

¹ Ad Mart. n° 2.

tifier dans cette pensée, et que nous lui fassions entendre aujourd'hui que la profession religieuse, à laquelle elle va se préparer, donne la véritable liberté d'esprit aux âmes que Jésus-Christ y appelle ?

Je n'ignore pas, chrétiens, que la proposition que je fais semble un paradoxe incroyable : que nous appelons liberté ce que le monde appelle contrainte. Mais pour faire paraître, en peu de paroles, la vérité que j'ai avancée, distinguons, avant toutes choses, trois espèces de captivités dont la vie religieuse affranchit les cœurs. Et premièrement, il est assuré que le péché nous rend des esclaves ; c'est ce que nous enseigne le Sauveur des âmes, lorsqu'il dit dans son Évangile : *Qui facit peccatum, servus est peccati*¹ : « Celui qui fait un péché en devient l'esclave. » Secondement, il n'est pas moins vrai que nos passions et nos convoitises nous jettent aussi dans la servitude : elles ont des liens secrets qui tiennent nos volontés asservies. Et n'est-ce pas cette servitude que déplore le divin apôtre lorsqu'il parle de cette loi qui est en nous-mêmes, qui nous contraint et qui nous captive, qui nous empêche d'aller au bien avec une liberté tout entière : *Perficere autem non invenio*² ? Voilà donc deux espèces de captivités : la première, par le péché ; la seconde, par la convoitise. Mais il faut remarquer, en troisième lieu, que le monde nous rend esclaves d'une autre manière, par l'empressement des affaires, et par tant de lois différentes de civilité et de bienséance que la coutume introduit, et que la complaisance autorise. C'est là ce qui nous dérobe le temps, c'est là ce qui nous dérobe à nous-mêmes ; c'est ce qui rend notre vie tellement captive dans cette chaîne continuelle de visites, de divertissements, d'occupations, qui naissent perpétuellement les unes des autres, que nous n'avons pas la liberté de penser à nous parmi tant d'heures du meilleur temps, que nous sommes contraints de donner aux autres ; et c'est, mes sœurs, cette servitude, dont saint Paul nous avertit de nous dégager, en nous adressant ces beaux mots : *Prelio empti estis, nolite fieri servi hominum*³ : « Vous « êtes rachetés d'un grand prix, ne vous rendez pas esclaves des hommes ; » c'est-à-dire, si nous l'entendons, que nous nous délivrions du poids importun de ces occupations empressées et de tant de devoirs différents où nous jettent, presque nécessairement, les lois et le commerce du monde. Parmi tant de servitudes diverses, qui oppriment de toutes parts notre liberté, ne

¹ Joan. VIII, 34.

² Rom. VII, 18.

³ 1. Cor. VII, 23.

voyez-vous pas manifestement que jamais nous ne serons libres, si le Fils ne nous affranchit, et si sa main ne rompt nos liens : *Si vos Filius liberaverit, vere liberi eritis.*

Mais s'il y a quelqu'un dans l'Église qui puisse aujourd'hui se glorifier d'être mis en liberté par sa grâce, c'est vous, c'est vous principalement, chastes épouses du Sauveur des âmes ; c'est vous que je considère comme vraiment libres, parce que Dieu vous a donné des moyens certains pour vous délivrer efficacement de cette triple servitude qu'on voit dans le monde, du péché, des passions, de l'empressement. Le péché est exclu du milieu de vous, par l'ordre et la discipline religieuse : les passions y perdent leur force, par l'exercice de la pénitence. Cet empressement éternel où nous engageant les devoirs du monde ne se trouve point parmi vous, parce que sa conduite y est méprisée, et que ses lois n'y sont pas reçues : ainsi l'on y peut jouir pleinement de cette liberté bienheureuse que le Fils de Dieu nous promet dans les paroles que j'ai rapportées ; et c'est ce que j'espère de vous faire entendre, avec le secours de la grâce.

PREMIER POINT.

Dès le commencement de mon entreprise, il me semble, ma chère sœur, qu'on me fait un secret reproche : que c'est mal entendre la liberté, que de la chercher dans les cloîtres, au milieu de tant de contraintes et de cette austère régularité, qui, ordonnant si exactement de toutes les actions de votre vie, vous tient si fort dans la dépendance, qu'elle ne laisse presque plus rien à votre choix. La seule proposition en paraît étrange, et la preuve, fort difficile. Mais cette difficulté ne m'étonne pas ; et j'oppose à cette objection ce raisonnement invincible, que je propose d'abord en peu de paroles, pour vous en donner une idée, mais que j'étendrai plus au long dans cette première partie, pour vous le rendre plus sensible. Je confesse qu'on se contraint dans les monastères ; je sais que vous y vivrez dans la dépendance : mais à quoi tend cette dépendance, et pourquoi vous soumettez-vous à tant de contraintes ? n'est-ce pas pour marcher plus assurément dans la voie de Notre-Seigneur, pour vous imposer à vous-même une heureuse nécessité de suivre ses lois, et pour vous ôter, s'il se peut, la liberté de mal faire, et la liberté de vous perdre ? Puis donc que la liberté des enfants de Dieu consiste à se délivrer du péché ; puisque toutes ces contraintes ne sont établies que pour en éloigner les occasions, et en détruire le règne et la tyrannie, ne s'ensuit-il pas manifestement que la vie que vous voulez,

embrasser, et dont vous allez aujourd'hui commencer l'épreuve, vous donne la liberté véritable, après laquelle doivent soupirer les âmes solidement chrétiennes? Un raisonnement si solide est capable de convaincre les plus obstinés : il faut que tous les esprits cèdent à une doctrine si chrétienne. Mais encore qu'elle soit très-indubitable, il n'est pas si aisé de l'imprimer dans les cœurs; on ne persuade pas, en si peu de mots, des vérités si éloignées des sens, si contraires aux inclinations de la nature : mettons-les donc dans un plus grand jour, voyons-en les principes et les conséquences; et puis que nous parlons de la liberté, apprenons, avant toutes choses, à la bien connaître.

Car il faut vous avertir, chrétiens, que les hommes se trompent ordinairement dans l'opinion qu'ils en conçoivent; et le fils de Dieu ne nous dirait pas, dans le texte que j'ai choisi, qu'il veut nous rendre vraiment libres : *vere liberi eritis*; si, en nous faisant espérer une liberté véritable, il n'avait dessein de nous faire entendre qu'il y en a aussi une fautive. C'est pourquoi nous devons nous rendre attentifs à démêler le vrai d'avec le faux, et à comprendre, nettement et distinctement, quelle doit être la liberté d'une créature raisonnable; c'est ce que j'ai dessein de vous expliquer. Et, pour cela, remarquez, mes sœurs, trois espèces de liberté, que nous pouvons nous imaginer dans les créatures. La première est celle des animaux, la seconde est la liberté des rebelles; la troisième est la liberté des enfants de Dieu. Les animaux semblent libres, parce qu'on ne leur a prescrit aucunes lois; les rebelles s'imaginent l'être, parce qu'ils secouent l'autorité des lois : les enfants de Dieu le sont en effet, en se soumettant humblement aux lois; telle est la liberté véritable, et il nous sera fort aisé de l'établir très-solidement par la destruction des deux autres.

Car pour ce qui regarde cette liberté dont jouissent les animaux, j'ai honte de l'appeler de la sorte. Il est vrai qu'ils n'ont pas de lois qui répriment leurs appétits ou dirigent leurs mouvements; mais c'est qu'ils n'ont pas d'intelligence, qui les rende capables d'être gouvernés par la sage direction des lois : ils vont où les entraîne un instinct aveugle, sans conduite et sans jugement. Et appellerons-nous liberté cet aveuglement brute et indocile, incapable de raison et de discipline? A Dieu ne plaise, ô enfants des hommes, qu'une telle liberté vous plaise, et que vous souhaitiez jamais d'être libres d'une manière si basse et si ravalée!

Où sont ici ces hommes brutaux, qui trouvent toutes les lois importunes; et qui voudraient les voir abolies, pour n'en recevoir que d'eux-mêmes

et de leurs désirs dérégés? S'ils se souviennent du moins qu'ils sont hommes, et qu'ils n'affectent pas une liberté qui les range avec les bêtes; qu'ils écoutent ces belles paroles, que Tertullien semble n'avoir dites que pour confirmer mon raisonnement : « Il a bien fallu, nous dit-il, que Dieu « donnât une loi à l'homme; » et cela, pour quelle raison? était-ce pour le priver de sa liberté? « Nullement, dit Tertullien¹, c'était pour lui témoigner de l'estime : » *Lex abjecta homini, ne non tam liber quam abjectus videretur*. Cette liberté de vivre sans lois eût été injurieuse à notre nature. Dieu eût témoigné qu'il méprisait l'homme, s'il n'eût pas daigné le conduire, et lui prescrire l'ordre de sa vie; il l'eût traité comme les animaux, auxquels il ne permet de vivre sans lois qu'à cause du peu d'état qu'il en fait, et qu'il ne laisse libres que par mépris : *Æquandus cæteris animantibus, solutis a Deo et ex fastidio liberis*, dit Tertullien². Si donc il nous a établi des lois, ce n'est pas pour nous ôter notre liberté, mais pour nous marquer son estime; c'est qu'il a voulu nous conduire comme des créatures intelligentes; en un mot, il a voulu nous traiter en hommes. *Constitue, Domine, legislatorem super eos* : « O Dieu, donnez-leur un législateur; « modérez-les par des lois : » *Ut sciant gentes quoniam homines sunt*³ : « afin qu'on sache que « ce sont des hommes » capables de raison et d'intelligence, et dignes d'être gouvernés par une conduite réglée : *Constitue, Domine, legislatorem super eos*.

Par où vous voyez manifestement que la liberté convenable à l'homme, n'est pas d'affecter de vivre sans lois. Il est juste que Dieu nous en donne; mais, mes sœurs, il n'est pas moins juste que notre volonté s'y soumette : car dénier son obéissance à l'autorité légitime, ce n'est pas liberté, mais rébellion; ce n'est pas franchise, mais insolence. Qui abuse de sa liberté jusqu'à manquer de respect, mérite justement de la perdre : et il en est ainsi arrivé. « L'homme ayant mal usé de « sa liberté, il s'est perdu lui-même, et il a perdu « tout ensemble cette liberté qui lui plaisait tant : » *Libero arbitrio male utens homo, et se perdidit et ipsum*³. Et cela, pour quelle raison? C'est parce qu'il a eu la hardiesse d'éprouver sa liberté contre Dieu; il a cru qu'il serait plus libre s'il secouait le joug de sa loi. Le malheureux, sans doute, mes sœurs, a mal connu quelle était la nature de sa liberté. C'est une liberté, remarquez ceci; mais ce n'est pas une indépendance : c'est

¹ *Adv. Marc.* lib. II, n° 4.

² *Ibid.*

³ *Ps.* IX, 21.

⁴ *S. August.* *Enchir.* cap. XXX, n° 9, t. VI, col. 207.

une liberté; mais elle ne l'exempte pas de la sujétion qui est essentielle à la créature; et c'est ce qui a abusé le premier homme. Un saint pape a dit autrefois, qu'Adam avait été trompé par sa liberté : *Sua in æternum libertate deceptus*¹. Qu'est-ce à dire trompé par sa liberté? C'est qu'il n'a pas su distinguer entre la liberté et l'indépendance; il a prétendu être libre, plus qu'il n'appartenait à un homme né sous l'empire souverain de Dieu. Il était libre comme un bon fils sous l'autorité de son père; il a prétendu être libre jusqu'à perdre entièrement le respect, et passer les bornes de la soumission. Ma sœur, ce n'est pas ainsi qu'il faut être libre; c'est la liberté des rebelles. Mais la souveraine puissance de celui contre lequel ils se soulèvent, ne leur permet pas de jouir longtemps de cette liberté licencieuse : bientôt ils se verront dans les fers, réduits à une servitude éternelle, pour avoir voulu étendre trop loin leur fièvre et indocile liberté.

Quelle étrange franchise, mes sœurs, qui les rend captifs du péché, et sujets à la vengeance divine! Voyez donc combien les hommes se trompent dans l'idée qu'ils se forment de la liberté, et adressez-vous au Sauveur, afin d'être vraiment affranchies : *Si vos Filius liberaverit, vere liberi eritis*. C'est de là que vous apprendrez que la liberté véritable, c'est d'être soumis aux ordres de Dieu et obéissant à ses lois; et que vous la bâtirez solidement, sur les débris de ces libertés ruineuses. Et il est aisé de l'entendre par là, si vous savez comprendre la suite des principes que j'ai posés : car, comme nous l'avons déjà dit; étant nés sous le règne souverain de Dieu, c'est une folie manifeste de prétendre être indépendants. Ainsi, notre liberté doit être sujette; et elle aura d'autant plus de perfection, qu'elle se rendra plus soumise à cette puissance suprême.

Apprenez donc, ô enfants des hommes, quelle doit être votre liberté, et n'abusez pas de ce nom pour favoriser le libertinage. Le premier degré de la liberté, c'est la souveraineté et l'indépendance; mais cela n'appartient qu'à Dieu : et c'est pourquoi le second degré, où les hommes doivent se ranger, c'est d'être immédiatement au-dessous de Dieu, de ne dépendre que de lui seul; de s'attacher tellement à lui, qu'il soit, par ce moyen, au-dessus de tout. Voilà, mes sœurs, dit Tertullien, la liberté qui convient à l'homme; une liberté raisonnable, qui sait se tenir dans son ordre : qui ne s'emporte ni ne se rabaisse, qui tient à gloire de céder à Dieu, qui s'estimerait ravilie de se rendre esclave des créatures; qui croit ne se pouvoir conserver, qu'en se soumet-

¹ *Innocent. I. Ep.* XXIV, ad *Conc. Carth.* Lab. t. II, col. 1285.

tant à celui qui lui a soumis toutes choses. C'est ainsi que les hommes doivent être libres : *Ut animal rationale, intellectus et scientiæ capax, ipsa quoque libertate rationali contineretur, ei subjectus qui subjecerat illi omnia*¹. C'est ce que je vous prie de comprendre par cette comparaison. Nous voyons que, dans un État, le premier degré de l'autorité, c'est d'avoir le maniement des affaires; et le second, de s'attacher tellement à celui qui tient le gouvernail, qu'en ne dépendant que de lui nous voyions tout le reste au-dessous de nous.

Ainsi, après avoir si bien établi l'idée qu'il faut avoir de la liberté, je ne crains plus, ma sœur, qu'on vous la dispute; et je demande hardiment aux enfants du siècle, ce qu'ils pensent de leur liberté en comparaison de la vôtre. Mais pourquoi les interroger; puisque nous avons devant nous un homme qui, ayant passé par les deux épreuves de la liberté des pécheurs, et de la liberté des enfants de Dieu, peut nous en instruire par son propre exemple. C'est vous que j'entends, ô grand Augustin : car peut-on se taire de vous, aujourd'hui que toute l'Église ne retentit que de vos louanges, et que tous les prédicateurs de l'Évangile, dont vous êtes le père et le maître, tâchent de vous témoigner leur reconnaissance? Que j'ai de douleur, ô très-saint évêque, ô docteur de tous les docteurs, de ne pouvoir m'acquitter d'un si juste hommage! Mais un autre sujet me tient attaché; et néanmoins je dirai, ma sœur, ce qui servira pour vous éclaircir de cette liberté que je vous prêche. Augustin a été pécheur, Augustin a goûté cette liberté dont se vantent les enfants du monde : il a contenté ses désirs; il a donné à ses sens ce qu'ils demandaient : c'est ainsi que les pécheurs veulent être libres. Augustin aimait cette liberté; mais depuis, il a bien conçu que c'était un misérable esclavage.

Quel était cet esclavage, mes sœurs? Il faut qu'il vous l'explique lui-même par une pensée délicate, mais pleine de vérité et de sens. J'étais dans la plus dure des captivités. Et comment cela? Il va vous le dire en un petit mot : « parce que « faisant ce que je voulais, j'arrivais où je ne vou- « lais pas : » *Quoniam volens, quo nollem perveneram*². Quelle étrange contradiction! se peut-il faire, âmes chrétiennes, qu'en allant où l'on veut on arrive où on ne veut pas? Il se peut, et n'en doutez pas; c'est saint Augustin qui le dit, et c'est où tombent tous les pécheurs. Ils vont où ils veulent aller; ils vont à leurs plaisirs, ils font ce qu'ils veulent : voilà l'image de la liberté qui les trompe; mais ils arrivent où ils ne veulent pas

¹ *Adv. Marc.* lib. II, n° 4.

² *Confess.* lib. VIII, cap. V, t. I, col. 149.

arriver, à la peine et à la damnation qui leur est due : et voilà la servitude véritable que leur aveuglement leur cache. Ainsi, dit le grand saint Augustin, étrange misère ! en allant par le sentier que je choisissais, j'arrivais au lieu que je fuyais le plus ; en faisant ce que je voulais, j'attirais ce que je ne voulais pas : la vengeance, la damnation, une dure nécessité de pécher, que je me faisais à moi-même par la tyrannie de l'habitude : *Dum consuetudini non resistitur, facta est necessitas*. Je croyais être libre ; et je ne voyais pas, malheureux ! que je forgeais mes chaînes. Par l'usage de ma liberté prétendue je mettais un poids de fer sur ma tête que je ne pouvais plus secouer ; et je me garrottais tous les jours de plus en plus, par les liens redoublés de ma volonté endurcie. Telle était la servitude du grand Augustin, lorsqu'il jouissait, dans le siècle, de la liberté des rebelles. Mais voyez maintenant, ma sœur, comme il goûte, dans la retraite, la sainte liberté des enfants.

Quand il eut pris la résolution, que vous avez prise, de renoncer tout à fait au siècle, d'en quitter tous les honneurs et tous les emplois, de rompre, d'un même coup, tous les liens qui l'y attachaient, pour se retirer avec Dieu ; ne croyez pas qu'il s'imaginât qu'une telle vie fût contrainte. Au contraire, ma chère sœur, combien se trouvait-il allégé ! quelles chaînes crut-il voir tomber de ses mains ! quel poids de dessus ses épaules ! Avec quel ravissement s'écria-t-il : O Seigneur, vous avez rompu mes liens ! Quelle douceur inopinée se répandit tout à coup dans son âme, de ce qu'il ne goûtait plus ces vaines douceurs qui l'avaient charmé si longtemps : *Quam suave subito mihi factum est carere suavitatibus nugarum* ! Mais avec quel épanchement de joie vit-il naître sa liberté, qu'il n'avait pas encore connue ; liberté paisible et modeste, qui lui fit baisser humblement la tête sous le fardeau léger de Jésus-Christ, et sous son joug agréable : *De quo imo altoque secreto evocatum est in momento liberum arbitrium meum, quo subderem cervicem levi jugo tuo* ! C'est lui-même qui nous raconte ses joies avec un transport incroyable.

Croyez-moi, ma très-chère sœur, ou plutôt croyez le grand Augustin, croyez une personne expérimentée ; vous éprouverez les mêmes douceurs et la même liberté d'esprit dans la vie dont vous commencez aujourd'hui l'épreuve, si vous y êtes bien appelée. Vous y serez dans la dépendance ; mais c'est en cela que vous serez libre, de ne dépendre que de Dieu seul, et de rompre

¹ *Confess.* lib. VIII, cap. v, t. 1, col. 148.

² *Ibid.* lib. IX, cap. 1, t. 1, col. 157.

³ *Ibid.*

tous les autres nœuds qui tiennent les hommes asservis au monde : vous y souffrirez de la contrainte ; mais c'est pour dépendre d'autant plus de Dieu. Et ne vous avons-nous pas montré clairement, que la liberté ne consiste que dans cette glorieuse dépendance ? Vous perdrez une partie de votre liberté, au milieu de tant d'observances de la discipline religieuse : il est vrai, je vous le confesse ; mais si vous savez bien entendre quelle liberté vous perdez, vous verrez que cette perte est avantageuse.

En effet, nous sommes trop libres ; trop libres à nous porter au péché, trop libres à nous jeter dans la grande voie qui nous mène à la perte. Qui nous donnera que nous puissions perdre cette partie malheureuse de notre liberté, par laquelle nous nous égarons, par laquelle nous nous rendons captifs du péché ? O liberté dangereuse, que ne puis-je te retrancher de mon frane arbitre ! que ne puis-je m'imposer moi-même cette heureuse nécessité de ne pécher pas ! Mais cela ne se peut durant cette vie ; cette liberté glorieuse, de ne pouvoir plus servir au péché, c'est le partage des saints, c'est la félicité des bienheureux. Nous aurons toujours à combattre cette liberté de pécher, tant que nous vivrons en ce lieu d'exil et de tentations.

Que faites-vous ici, mes très-chères sœurs, et que fait la vie religieuse ? Elle voudrait pouvoir s'arracher cette liberté de mal faire : elle voit qu'il est impossible, elle la bride du moins autant qu'il se peut ; elle la serre de près par une discipline sévère, de peur qu'elle ne s'échappe : elle se retire, elle se sépare, elle se munit par une clôture ; c'est pour détourner les occasions, pour empêcher, s'il se peut, de pouvoir jamais servir au péché : elle se prive des choses permises, afin de s'éloigner d'autant plus de celles qui sont défendues ; elle est bien aise d'être observée, elle cherche des supérieurs qui la veillent : elle veut qu'on la conduise de l'œil, qu'on la mène toujours par la main, afin de se laisser moins de liberté de s'écarter de la droite voie ; et elle a raison de ne pas craindre que ces salutaires contraintes lui fassent perdre sa liberté. Ce n'est pas s'opposer à un fleuve, ni bâtir une digue en son cours pour rompre le fil de ses eaux, que d'élever des quais sur ses rives, pour empêcher qu'il ne se déborde et ne perde ses eaux dans la campagne ; au contraire c'est lui donner le moyen de couler plus doucement dans son lit, et de suivre plus certainement son cours naturel. Ce n'est pas perdre sa liberté, que de lui donner des bornes deçà et delà, pour empêcher qu'elle ne s'égaré ; c'est l'adresser plus assurément à la voie qu'elle doit tenir. Par une telle précaution, on ne la gêne pas ; mais on

la conduit ; ceux-là la perdent, ceux-là la détruisent, qui la détournent de son naturel, c'est-à-dire, d'aller à son Dieu.

Ainsi la discipline religieuse, qui travaille avec tant de soin à vous rendre la voie du salut unie, travaille, par conséquent, à vous rendre libre ; et j'ai eu raison de vous dire, dès le commencement de ce discours, que la clôture que vous embrassez n'est pas une prison où votre liberté soit opprimée : c'est plutôt un asile fortifié où elle se défend contre le péché, pour s'exempter de sa servitude. Mais, pour l'affermir davantage ; si elle prend garde au péché par la discipline, elle fait quelque chose de plus, elle monte encore plus haut : elle va jusqu'à la source, et elle dompte les passions par les exercices de la mortification et de la pénitence ; c'est ma seconde partie.

SECOND POINT.

Je ne m'étonne pas, chrétiens, si les sages instituteurs de la vie religieuse et retirée ont jugé à propos de l'accompagner de plusieurs pratiques sévères, pour mortifier les sens et les appétits : c'est qu'ils ont considéré l'homme comme un malade qui avait besoin de remèdes forts, et par conséquent violents ; c'est qu'ils ont vu que ses passions le tenaient captif par une douceur pernicieuse, et ils ont voulu la corriger par une amertume salutaire. Que cette conduite soit sage, il est bien aisé de le justifier. Dieu même en use de la sorte, et il n'a pas de moyen plus efficace de nous dégoûter des plaisirs, où nos passions nous attirent, que de les mêler de mille douleurs, qui nous empêchent de les trouver doux. C'est ce qu'il nous a montré par plusieurs exemples ; mais le plus illustre de tous, c'est celui de saint Augustin. Il faut qu'il vous raconte lui-même la conduite de Dieu, dans sa conversion ; qu'il vous dise par quel moyen il a modéré l'ardeur de ses convoitises, et abattu leur tyrannie. Écoutez, il vous le va dire ; nous nous sommes trop bien trouvés de l'entendre, pour lui refuser notre audience.

Voici qu'il élève à Dieu la voix de son cœur, pour lui rendre ses actions de grâce. Mais de quoi pensez-vous qu'il le remercie ? est-ce de lui avoir donné tant de bons succès, de lui avoir fait trouver des amis fidèles, et tant d'autres choses que le monde estime ? Non, ma sœur, ne le croyez pas : autrefois ces biens le touchaient, il témoignait de la joie dans la possession de ces biens ; il parle maintenant un autre langage. Je vous remercie, dit-il, ô Seigneur, non des biens temporels que vous m'accordiez, mais des peines et des amertumes que vous mêliez dans mes voluptés illicites. J'adore votre rigueur miséricor-

dieuse, qui, par le mélange de cette amertume, travaillait à m'ôter le goût de ces douceurs empoisonnées. Je reconnais, ô divin Sauveur, que vous m'étiez d'autant plus propice que vous me troubliez dans la fausse paix que mes sens cherchaient hors de vous, et que vous ne me permettiez pas de m'y reposer : *Te propitio tanto magis, quanto minus sinebas mihi dulcescere quod non eras tu*.

Connaissions, par ce grand exemple, combien la sévérité nous est nécessaire. Les liens dont nos passions nous enlacent ne peuvent être brisés sans effort ; les nœuds en sont trop serrés et trop délicats, pour pouvoir être défaits doucement : il faut rompre, il faut déchirer, il faut que l'âme sente de la violence, de peur de se plaire trop dans ses convoitises. C'est ainsi que Dieu délivre ses amis fidèles de la servitude de leurs passions. Vous le voyez en saint Augustin*. Il était assoupi dans l'amour des plaisirs du monde, emporté par ses passions, et enchanté par les maux qui plaisent ; il était blessé jusqu'au cœur, et il ne sentait pas sa blessure. Dieu a appuyé sa main sur sa plaie, pour lui faire connaître son mal, et lui faire tendre les bras à son médecin : *Sensum vulneris tu pungebis*². Il l'a piqué jusqu'au vif par les afflictions, pour le détourner de ses convoitises, et exciter ses affections endormies à la recherche du bien véritable. C'est rendre l'esprit plus libre, que de brider son ennemi et le tenir en prison tout couvert de chaînes.

Subissez donc le joug du Sauveur ; et aimez toutes ses contraintes, qui vont vous rendre aujourd'hui son affranchie : *Si vos Filius liberaverit, vere liberi eritis*. « Je ne travaille pas en vain, dit l'apôtre³, mais je châtie mon corps » et je le réduis en servitude ; de peur qu'ayant prêché aux autres, je ne sois réprouvé moi-même. » Ce n'est pas travailler en vain que de mettre en liberté mon esprit. J'ai, dit-il, un ennemi domestique ; voulez-vous que je le fortifie, et que je le rende invincible par ma complaisance ? ne vaut-il pas bien mieux que j'appauvrisse mes convoitises, qui sont infinies, en leur refusant ce qu'elles demandent ? Tellement que la vraie liberté d'esprit, c'est de contenir nos affections déréglées par une discipline forte et vigoureuse, et non pas de le contenter par une molle condescendance.

¹ *Confess.* lib. VI, cap. VI, t. 1, col. 123.

* « Si vous voulez savoir la raison de cette conduite admirable, le même saint Augustin vous l'expliquera par une excellente doctrine du livre V contre Julien. Il nous apprend qu'il y a en nous deux sortes de maux, » etc. Nous avons ici retranché plusieurs pages, parce qu'elles se retrouvent, mot à mot, dans le second point du sermon prêché à la vêtue de mademoiselle de Bouillon. (*Édit. de Déforis.*)

² *Confess.* lib. VI, cap. VI, t. 1, col. 123.

³ I. Cor. X, 26, 27.